

TB PREV FORMATIONS

2 rue de l'Église

51170 Aubilly

Email : tony.berenguer@tbprevformations.fr

Tel : 06 13 15 50 24

www.tbprevformations.fr



PREV FORMATIONS

Équipiers d'évacuation (guide file, serre file)

Afin d'assurer l'évacuation sécurisée de l'ensemble des personnes, une organisation est nécessaire. Elle doit s'adapter aux spécificités de l'établissement. Cette organisation peut notamment passer par l'identification d'équipiers d'évacuation avec trois rôles distincts :

- 1) le guide file qui dirige les personnes vers la sortie sécurisée la plus proche,
- 2) le serre file qui vérifie que l'ensemble des personnes a bien évacué ou répertorie celles qui ont rejoint un espace d'attente sécurisé,
- 3) le coordinateur d'évacuation qui centralise les informations issues de l'évacuation, celles-ci devant être fournies aux services de secours.

Source : *Évacuation, intervention et consignes de sécurité - INRS - Mise à jour le 12/10/2022*

Cette formation permet à l'employeur de remplir ses obligations de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (*articles L.4121-1 et L.4121-2 du code du travail*).

Durée : 3.50 heures (0.50 jour)

Limites d'effectif : 2 à 10 participants

Profils des apprenants

- Tout salarié peut devenir équipier d'évacuation (chargés d'évacuation, guides files, serres files, responsables d'évacuation)

Pré-requis

- Aucun pré-requis n'est exigé pour suivre la formation d'équipiers d'évacuation

Modalités d'intervention

La formation se déroulera en présentielle intra-entreprise au sein des locaux de l'entreprise ou au sein de locaux mis à disposition par l'entreprise

Accessibilité

Pour optimiser la qualité de notre prise en charge, les personnes en situation de handicap sont invitées à nous en informer dès la prise de contact, en nous précisant la nature du handicap

Délais d'accès

4 semaines après la signature de la commande

TB PREV FORMATIONS

2 rue de l'Église

51170 Aubilly

Email : tony.berenguer@tbprevformations.fr

Tel : 06 13 15 50 24

www.tbprevformations.fr



Objectifs pédagogiques

- Connaître le danger des fumées
- Connaître les consignes d'évacuation
- Connaître le rôle du guide file et du serre file
- Favoriser l'évacuation des personnes et l'intervention des secours

Contenu de la formation

- La prévention des risques incendie
 - Quelle est la différence entre un feu et un incendie ?
 - Quelques statistiques des incendies
 - Les causes d'un incendie
 - Les modes de propagation d'un incendie
 - Le triangle du feu
- Les procédés d'extinction
 - Les consignes en cas d'incendie
 - Les classes de feu
 - Les extincteurs (eau, CO2, poudre,...)
- Connaître le danger des fumées
 - Comment canaliser et évacuer les fumées
- L'évacuation
 - Quelle est la différence entre évacuer et mettre en sécurité ?
 - Les consignes d'évacuation adaptées au type d'établissement (bureaux, ERP, IGH)
 - Le rôle du guide file et du serre file
 - Les plans d'évacuation
 - Le point de rassemblement
- Favoriser l'évacuation des personnes et l'intervention des secours
 - Rappel de la mission et du rôle de chacun
 - Visite du site, identification des organes de sécurité, des itinéraires d'évacuation, des issues de secours et du point de rassemblement
 - Exercices d'évacuation dans les locaux de l'entreprise

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formateur expert en prévention du risque d'incendie et de la sécurité au travail.

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés théoriques
- Mise en place d'exercices d'évacuation

TB PREV FORMATIONS | 2 rue de l'Église Aubilly 51170 | Numéro SIRET : 85358199900010 |

Numéro de déclaration d'activité : 44510212151 (auprès du préfet de région de : Grand Est)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

TB PREV FORMATIONS

2 rue de l'Église

51170 Aubilly

Email : tony.berenguer@tbprevformations.fr

Tel : 06 13 15 50 24

www.tbprevformations.fr



- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- Remise d'un aide-mémoire à chaque stagiaire

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questionnaire à choix multiples composé de 20 questions pour évaluer les connaissances
- Mises en situation d'une évacuation pour évaluer les savoir-faire

Modalités de certifications

Résultats attendus à l'issue de la formation

Les apprenants devront suivre la totalité de la formation.

Ils devront obtenir au moins 15 sur 20 à un questionnaire à choix multiples portant sur les connaissances vues en formation.

Ils devront également être capable d'évacuer en toute sécurité en respectant leurs rôles.

Modalités d'obtention

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire

Détails sur la certification

Dans la mesure où les dispositions du Code du travail concernant la réalisation des essais et exercices ne sont pas très précises, l'INRS recommande :

- d'effectuer des exercices d'évacuation tous les 6 mois au minimum ;
- d'adapter le renouvellement des essais de manipulation des extincteurs, de 6 mois à 3 ans, en fonction des risques incendie de l'entreprise et en veillant à ce que tout nouvel embauché soit rapidement formé.

Source : *La formation au risque d'incendie : quelles obligations pour l'employeur ? - Focus juridique - INRS - Mise à jour le 15/12/2022.*

Mise à jour : 01/10/2023